

1 - les enjeux.

Le principal enjeu de la formation est de faire en sorte que le conducteur ai une conduite responsable, en adoptant une conduite sure, un respect des autres usagers surtout les plus vulnérables, et un respect de l'environnement.

La formation doit permettre au futur conducteur :

- de connaitre les facteurs de risque
- avoir des notions sur l'accidentologie
- de connaitre ses compétences et ses limites
- prendre en compte le comportement des autres usagers
- comprendre les risques liés à l'influence de l'entourage

La formation permet :

- de maitriser son ensemble de véhicule (voiture + remorque) en toutes circonstances
- connaitre son véhicule et les caractéristiques liés à son ensemble de véhicule
- connaitre les règles de circulation
- analyser l'environnement
- adopter une conduite responsable et écoresponsable
- faire face aux situations d'urgence

2 - le déroulement de la formation

(A noter : si la validité du code de l'élève a dépassé 5 ans, il aura l'obligation de repasser l'examen du code de la route)

Le début de la formation commence par l'acquisition des règles relatives à la conduite d'un ensemble de véhicule.

Dans un premier temps l'enseignant attitré à la formation BE anime des cours théoriques sur des thèmes spécifiques (documents de bord, transport de marchandises, poids) répartis sur plusieurs journées. Pour travailler de chez eux, les élèves ont à leur disposition un fascicule regroupant les différents thèmes.

Ensuite la formation se poursuit avec la partie pratique grâce au véhicule et à la remorque de l'auto-école.

La partie hors circulation se compose d'une partie socle et d'une partie maniement de l'ensemble de véhicule.

La partie circulation sur route, pour travailler différentes compétences (maîtrise trajectoire, manipulation de l'ensemble des véhicules, application du code en conduite...). Des explications, des exemples et des démonstrations seront apportés à l'élève conducteur pour une bonne compréhension.

A la fin de chaque séance un bilan est effectué afin que l'élève puisse s'autoévaluer sur la ou les compétences travaillées et permettre à l'enseignant de mettre en avant la progression et les axes d'amélioration. Afin que le bilan soit le plus complet possible la partie pratique et la partie théorique sont en alternance.

3 Condition de passage des épreuves de l'examen

Pour l'obtention du permis de conduire BE, 2 épreuves sont obligatoires : En fin de formation, l'enseignant et l'élève font 1 bilan de conduite ensemble. Ce bilan permet de déterminer si les compétences demandées pendant la formation sont acquises et comprises. Il permet également de faire le point sur le ressenti de l'élève (stress nervosité lié à l'examen).

L'élève/ candidat présentera sa pièce d'identité à l'inspecteur présent pour son épreuve .La durée totale de l'épreuve est d'environ 1 heure. La première partie de l'examen sur 30 minutes se déroule sur le plateau où l'élève est seul avec l'inspecteur.

- l'examen pratique hors circulation de conduite.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis :

Elle est composée de plusieurs exercices :

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité,
- L'attelage et le dételage d'un ensemble,
- Une interrogation orale pour vérifier vos connaissances des règles de sécurité,
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de votre aptitude à réaliser une manœuvre en marche arrière en décrivant une courbe.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, vous devez obtenir un minimum de 18 points sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pendant 3 ans à partir de la date de réussite, sous réserve de la validité de l'épreuve théorique.

Si cette première partie est validée par l'inspecteur, le candidat poursuivra en circulation pour une durée de 30 minutes. L'enseignant sera présent dans la voiture.

- l'examen pratique en circulation.

. L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers

- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu à l'épreuve, vous devez obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises. Cette évaluation consiste en un bilan de compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

A l'issue de l'épreuve, l'inspecteur retranscrit de façon formelle le bilan de compétence dans une grille d'évaluation. Le certificat d'examen du permis de conduire(CEPC), sur lequel est noté le résultat, sera envoyé au candidat soit par courrier soit téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

Ci-après modèle du bilan de compétence :

ÉPREUVE EN CIRCULATION - FICHE DE RECUEIL DU BILAN DES COMPÉTENCES GL



| | |
|-------------|--|
| Candidat | |
| Nom : | |
| Prénom(s) : | |
| NEPH : | |
| Catégorie : | |

| Bilan des compétences | Niveaux d'appréciation | | | | | Autonomie conscience du risque | | |
|--|------------------------|---|---|---|----|--------------------------------|---------------------------|-------------------|
| | E | 0 | 1 | 2 | 3 | Analyse des situations | Adaptation aux situations | Conduite autonome |
| Connaître et maîtriser son véhicule | | | | | | | | |
| Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord | | | | | | | | |
| Connaître et utiliser les commandes | | | | | | | | |
| Appréhender la route | | | | | | | | |
| Prendre l'information | | | | | | | | |
| Adapter son allure aux circonstances | | | | | | | | |
| Appliquer la réglementation | | | | | | | | |
| Partager la route avec les autres usagers | | | | | | | | |
| Communiquer avec les autres usagers | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| Partager la chaussée | | | | | | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| Maintenir les espaces de sécurité | | | | | | 1 | 1 | 1 |
| Sous-totaux | | | | | | | | |
| Conduite économique et respectueuse de l'environnement | | | | | +1 | | | |
| Courtoisie | | | | | +1 | | | |
| Total général | | | | | | | | |

Observations

Examen non mené à son terme

| | | |
|-------|-------------|-----------|
| BILAN | INSUFFISANT | FAVORABLE |
|-------|-------------|-----------|